



Conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

Recommandation

Urgence environnementale

Le réchauffement climatique planétaire est en cours, et sera supérieur à 1,5°C d'augmentation moyenne de la température. S'y ajoute la sixième extinction massive des espèces, une pollution majeure de notre environnement, et l'atteinte de certaines limites planétaires. La recherche scientifique est plus que jamais nécessaire pour faire face aux enjeux considérables de la situation.

Tout d'abord, comme toute activité humaine, elle ne peut désormais s'affranchir de la prise de conscience de son impact environnemental. Celui-ci est déjà considéré, dans le cas des activités de recherche de l'INSB, avec par exemple les procédures d'évaluation et de limitation des risques chimique et biologique. Il est maintenant à considérer du point de vue de la production de gaz à effet de serre, et de la pollution (par ex, plastique). De ce point de vue, des changements et aménagements de certaines conditions d'exercice des activités de recherche (comme les déplacements domicile-travail, les déplacements lors des conférences, l'utilisation des congélateurs, l'utilisation du plastique jetable...) ont d'ores et déjà débuté, à la fois à l'initiative des institutions, **notamment la direction du CNRS**, et du personnel. Des stratégies plus élaborées (du type les 3R pour l'utilisation des animaux) devront exister pour gérer cet impact environnemental et faire de la recherche « éco-responsable » ou autrement dit, avec une éthique environnementale à préciser. Nous recommandons dans un premier temps de poursuivre la sensibilisation de l'ensemble du personnel de la recherche à l'impact environnemental de leurs activités par les différents moyens institutionnels existants (procédures d'évaluation, comme la prise en compte de la participation aux congrès en distanciel...) et de favoriser l'implémentation de nouvelles méthodes / techniques pour réduire cet impact et pour favoriser la soutenabilité des activités de recherche (comme le coût environnemental du big data : sélectionner les données à conserver).

Par ailleurs, étant donné l'importance des enjeux, des changements plus profonds, de l'activité de recherche elle-même, émergent sous plusieurs modes : une augmentation des appels à projets dédiés à différents aspects de la crise environnementale, mais aussi, des prises de consciences individuelle de chercheurs qui souhaitent modifier / adapter leurs sujets de recherche afin d'être plus en phase avec ces enjeux et cela, indépendamment d'une quelconque distinction recherche fondamentale, recherche appliquée. Nous recommandons aux diverses instances d'évaluation de l'activité des chercheurs de favoriser la prise en compte de la crise environnementale dans la réorientation / définition de certains sujets de recherche.

Yaël GROSJEAN
Président du CSI INSB

Recommandation adoptée le lundi 15 novembre 2021

19 votants : 19 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- **Antoine PETIT**, président-directeur général du CNRS.
- **André LE BIVIC**, directeur de l'INSB.
- **Fabien JOBARD**, président de la Conférence des présidents du Comité national.
- **Dorothée BERTHOMIEU**, présidente du Conseil scientifique.
- **Gilles TRUAN**, président de la Section 20, **Olivier NAMY**, président de la Section 21, **Philippe CHAVRIER**, président de la Section 22, **Cécile RAYNAUD**, présidente de la Section 23, **Richard TOMASINI**, président de la Section 24, **Emmanuel BOURINET**, président de la Section 25, **Christine ASSAIANTE**, présidente de la Section 26, **Jean-Luc IMLER**, président de la Section 27, **Tanguy MAURICE**, président de la Section 28.
- **Claudine GILBERT**, présidente du CSI INP, **Olivier DRAPIER**, président du CSI IN2P3, **Serge SIMOENS**, président du CSI INSIS, **Beatrice MARTICORENA**, présidente du CSI INSU, **Olivier SANDRE**, président du CSI INC, **Nathalie VIENNE-GUERRIN**, présidente du CSI INSHS, **Patricia GIBERT BRUNET**, présidente du CSI INEE, **Remi CARLES**, président du CSI INSMI, **Isabelle QUEINNEC**, présidente du CSI INS2I.
- L'ensemble des directeurs d'unité de l'INSB.
- porte-parole de la C3N.